Aile

Acquisition et interaction en langue étrangère

15 | 2001
Les Langues des signes : une perspective sémiogénétique

Les langues des signes : analyseurs de la faculté de langage

Christian Cuxac

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/aile/536
DOI : 10.4000/aile.536
ISSN : 1778-7432

Éditeur
Association Encrages

Édition imprimée
Date de publication : 2 décembre 2001
Pagination : 11-36
ISSN : 1243-969X

Référence électronique
Christian Cuxac, « Les langues des signes : analyseurs de la faculté de langage », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 15 | 2001, mis en ligne le 14 décembre 2005, consulté le 14 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/aile/536 ; DOI : https://doi.org/10.4000/aile.536

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.

© Tous droits réservés

Les langues des signes : analyseurs de la faculté de langage

Christian Cuxac

1 Ces vingt dernières années, l'émergence de problématiques nouvelles, de même que le renforcement de domaines de recherches jusque-là marginaux ont abouti à ébranler fortement les fondements de la linguistique structurale. Il s'agit plus particulièrement des travaux suivants, qui concernent :

2 1) le retour du référent, tiers exclu de la linguistique structurale, selon deux entrées distinctes :

3 – la prototypicalité des catégorisations (Rosch, 1978),
– l'iconicité diagrammatique en syntaxe des langues orales (Seiler, 1983 ; Haiman, 1985),

4 2) l'hypothèse d'un ancrage perceptivo-pratique du langage, à dominantes :

5 – visuo-spatiale (Langacker, 1987, 1991 ; Desclés, 1991),
– visuo-spatiale et proprioceptive (Talmy, 1983),
– actancielle et morphodynamique (Thom, 1972, 1980 ; Wildgen, 1982 ; Petitot, 1985, 1991),
– corporelle et source des métaphorisations conceptuelles, (Lakoff & Johnson, 1985 ; Lakoff, 1997),

6 Tous ces éléments ont fait plus que fragiliser le postulat d'autonomie du linguistique, que ce soit « la langue pour elle-même » de la linguistique saussurienne et post-saussurienne, ou l'absolue spécificité des structures formelles de la faculté de langage des grammaires génératives.

7 En parallèle, trois types de recherche mettaient un terme à la dictature du verbal, considéré comme lieu exclusif de la construction du sens :

8 1) la nébuleuse de la communication non-verbale (pour un inventaire des travaux pionniers du domaine, ainsi que la proposition d'un modèle d'intégration du non-verbal dans les faits linguistiques, cf. Cosnier & Brossard, 1984), en particulier les sous-domaines de la gestuelle conversationnelle (Calbris & Porcher, 1989), de la phonétique

de la gestualité et de l'étude des co-articulations profondes entre gestuelles vocale, faciale et corporelle (Fónagy, 1983 ; Guaïtella, 1991) ;
2) le champ de la sémiologie de l'image (Groupe m, 1992) ;
3) les recherches sur les représentations relevant de l'univers psychique de l'imagerie en psychologie cognitive (Paivio, 1986 ; Kosslyn, 1980 ; Denis, 1989).

9 Ayant pour point commun de ne pas avoir partie liée avec les instances jusqu'alors les plus critiques de la linguistique structurale, à savoir la sociolinguistique et les théories de l'énonciation, ces différents courants de recherche n'ont fait, au plus, que se croiser. Si, pour cette raison, on ne peut parler d'un paradigme unifié et alternatif, il n'en reste pas moins vrai que, de l'hétérogénéité de cet ensemble, émerge un paysage épistémologique nouveau, dont il ressort, pour ceux qui y sont sensibles, qu'il n'est plus possible d'aborder la question du langage et des langues selon les modèles linguistiques d'inspiration structuraliste.

10 On pouvait légitimement s'attendre à ce qu'une bonne part des recherches menées sur les langues des signes à partir des années 1960 (Stokoe 1960 ; Stokoe, Casterline & Croneberg 1965), aient accompagné ce mouvement de remise en question. Tous les points de litige que l'on vient d'évoquer s'y retrouvaient en effet (iconicité, corporéité, représentations relevant de l'imagerie, analogie, caractère non discret des unités significatives, manipulations spatiales et pertinisation de l'espace de réalisation des messages gestuels, caractère flou des distinctions verbal/non verbal et sémantique/ syntaxe), s'inscrivant dans le cadre de langues à part entière, avec des sujets énonciateurs engagés dans une pragmatique conversationnelle. De plus, un tel ensemble aurait permis de fédérer l'hétérogénéité en retissant des liens avec la sociolinguistique et les théories de l'énonciation. Paradoxalement, ce ne fut pas le cas. La grande majorité des travaux effectués ont défendu et défendent encore le caractère éminemment linguistique des langues des signes (en particulier de l'ASL, la langue des signes américaine) sur la base de l'assimilation « structures formelles des langues des signes = structures formelles des langues orales » dans le cadre des modèles linguistiques structuralistes dominants (Blondel & Tuller, 2000).

11 On peut certes en comprendre les raisons pour ce qui est des premières années de recherche : en effet, la stigmatisation des langues des signes, leur rejet hors langues, s'étant essentiellement opérés à partir de leurs caractéristiques iconiques (Oléron, 1983), une stratégie envisageable de leur réinclusion consistait, sinon à dénier, du moins à gommer les phénomènes relevant de l'iconicité. Avec l'appui théorique des recherches citées au début de cet article, à présent que le statut linguistique des langues des signes n'est plus vraiment en débat, que la notion d'arbitrarité est profondément remaniée (Cuxac, 1996 : l'arbitraire radical saussurien est-il nécessairement associé à la non-iconicité des unités linguistiques ou bien ne relève-t-il pas plutôt des aptitudes spécifiquement humaines au « méta » ?), cette persistance est, à tout le moins, surprenante.

12 Ma propre démarche, qui considère que la voie d'entrée dans les langues des signes consiste à les appréhender à partir de l'opérateur qu'est l'iconicité est encore très minoritaire et, à part quelques isolats, n'est vraiment attestée sur une plus vaste échelle qu'en France[1]. Un tel phénomène peut s'expliquer par la nature de la situation de l'éducation des enfants sourds dans l'hexagone : l'hostilité des pouvoirs publics et du corps enseignant vis-à-vis de la langue des signes y était telle, que les premiers chercheurs à s'intéresser à cette langue furent amenés à adopter un positionnement

militant et, de ce fait, à entretenir des types de contacts avec des sourds qui permettaient de voir, dans le vif de la quotidienneté, une langue des signes très éloignée du modèle de langue policée qui se dégage généralement des recherches effectuées en laboratoire.

13 Cela étant, plutôt que d'être une fois de plus dans la répétition de la défense d'un point de vue qui m'est cher, je profiterai ici-même de l'espace qui m'est attribué pour proposer d'aller plus loin : je défendrai en effet l'idée que la prise en compte de la surdité de naissance et de l'existence des langues des signes pourraient bien constituer le socle épistémologique à partir duquel ces mêmes disciplines se distribuent. Dès lors, il est indispensable de faire brièvement retour au modèle de sémiogénèse des langues des signes que j'ai esquissé ces dernières années, ainsi qu'aux différentes hypothèses que ce modèle m'a permis d'avancer.

1. Iconicisation de l'expérience chez les personnes sourdes isolées

14 Les enfants nés sourds dans un environnement exclusivement entendant présentent le cas de figure unique d'êtres humains placés dans une situation où ils ne bénéficient d'aucune sollicitation linguistique (verbale) et où, avec des capacités intellectuelles normales, ils ne peuvent mettre en œuvre les processus d'acquisition normaux d'une première langue orale. Hors système d'éducation spécialisé, et sans rencontrer d'autres sourds pratiquant une langue des signes, que peut-il en être de leurs relations communicationnelles avec leur entourage ?

15 De rares chercheurs se sont penchés sur ce problème où l'observation des faits, antérieurement à toute anticipation théorique, est capitale. C'est ce qu'a fait, par exemple, Yau (1992) et Ivani Souza-Fusellier (1999), dans ce numéro), en collectant de nombreuses données sur la constitution de langages gestuels chez des personnes sourdes adultes isolées. Il ressort de ces recherches :

16 – que les lexiques créés par ces locuteurs subissent l'influence des cultures environnantes ;

– qu'en ce qui concerne les signes renvoyant aux mêmes référents stables, leurs formes signifiantes sont fortement semblables d'un individu à l'autre.

17 Les faits observés par Yau sont corroborés par ce que l'on sait sur les créations de signes chez les petits enfants sourds vivant en milieu entendant : avant leur entrée en institution scolaire, ces enfants tentent de communiquer avec leur entourage au moyen de gestes de leur cru (Goldin-Meadow, 1991). Si la famille réutilise les signes de l'enfant, un code familial gestuel s'installe, assez semblable formellement aux lexiques observés par Yau chez les adultes sourds isolés.

18 Ces créations lexicales gestuelles, constats d'une aptitude humaine à catégoriser, permettent de faire l'hypothèse de stabilisations conceptuelles pré-linguistiques. Celles-ci s'ancreraient dans la perception ou, pour ne pas être trop réducteur, dans l'univers perceptivo-pratique. La forte ressemblance des formes gestuelles retenues montre qu'un processus d'iconicisation de l'expérience a été mis en œuvre et que ce processus se fonde sur la description de contours de formes et/ou la reprise gestuelle iconique de formes saillantes des référents catégorisés.

19 Deux remarques suite à cette hypothèse :

20 – Le fait que ces conceptualisations soient mises en signes en renforce certainement la stabilité ;

– la forme de ces signes se différencie selon qu'ils renvoient à des entités

référentiellement stables, ou bien à des événements les concernant. En effet, les premières sont rendues soit par des signes spécifiant une forme ou un contour de forme, soit par des combinaisons gestuelles associant description de contour de forme et action fréquemment associée à cette forme, alors que les seconds ne font appel qu'à des imitations d'actions. Cette différenciation iconique entre choses et procès, argumente fortement en faveur d'une donnée cognitive pré-linguistique, point d'ancrage de l'opposition verbo-nominale.

21 La valeur très générale de ce processus d'iconicisation du monde sensible, la forte similitude iconique des formes retenues, témoignent du fait que ces individus sourds isolés réitèrent dans leur microcosme familial les premières étapes de la constitution des langues des signes. Il ne faut jamais perdre de vue, c'est en cela que la surdité de naissance est un formidable analyseur, que toutes les langues des signes pratiquées à l'heure actuelle dans le monde ont eu pour points de départ des situations de communication analogues, quoiqu'à plus grande échelle de population concernée, et que la genèse des signes s'est toujours effectuée selon le même scénario.

22 Les communautés sourdes constituées dans les grandes villes, au hasard de rencontres (Platon en fait déjà état), puis les regroupements institutionnalisés d'enfants sourds dans des structures scolaires dès le milieu du 18e siècle n'ont fait que déployer, en l'accélérant, le processus de sémiogénèse mis en œuvre par ces personnes sourdes isolées, ces enfants sourds de famille entendante.

2. Bifurcation des visées dans les langues des signes : l'exemple de la LSF

23 On partira de l'hypothèse qu'une bifurcation, déjà amorcée dans les langues des micro-communautés de sourds, s'est parachevée dans les langues des signes à histoire institutionnelle longue, selon que cette iconicisation première va se mettre au service d'une visée iconicisatrice ou non.

24 Ce que j'appelle visée iconicisatrice, si l'on prend le cas de figure le plus simple d'une expérience passée réelle, correspond à des séquences équivalant à : « voilà, ça s'est passé comme ça » – et que l'on montre en disant ; « c'était dans une pièce qui est comme ça » – et que l'on montre en la décrivant, « où un personnage fait comme ça... » – et que l'on montre en l'imitant, etc.

25 Toutes les langues permettent de reconstruire des expériences, mais les langues orales ne font que le dire (sauf les cas d'ajouts gestuels : un poisson grand « comme ça », d'imitation posturale de personnages, ou d'imitation de voix dans des dialogues rapportés), sans le montrer. Il en va tout autrement avec les langues des signes, où la dimension du comme ça en montrant et/ou en imitant (comme si j'étais celui dont je parle, et quelles que soient ses actions) bref, en donnant à voir peut toujours être activée.

26 J'ai appelé structures de grande iconicité les traces structurales résultant de la mise en jeu d'une visée iconicisatrice, lorsque la dimension intentionnelle du comme ça est présente, et regroupe fonctionnellement l'ensemble des structures de grande iconicité en opérations dites de transfert (Cuxac, 1985). Il s'agit d'opérations cognitives qui permettent de transférer, en les anamorphosant faiblement, des expériences réelles ou imaginaires dans l'univers discursif tridimensionnel appelé espace de signation (l'espace de réalisation des messages).

27 Les structures de grande iconicité sont essentiellement attestées lors d'activités discursives ciblées :

28 – en premier lieu, dans le cadre de constructions de références actancielles spécifiques. De ce fait, elles sont massivement présentes dans l'ensemble des conduites de récit : récits de vie, récits romanesques, récits de films, contes, histoires drôles, etc. ;
– en second lieu, dans le cadre de constructions de références spatiales spécifiques (localisation et déplacement d'actants par rapport à des repères fixes, relations tout-partie, descriptions de lieux, etc.).

2. 1. Structures minimales de grande iconicité2.1.1.Transferts de taille et/ou de forme (TF)

29 Ces structures permettent de représenter la taille et/ou la forme, partielle ou globale, de lieux, d'objets, ou encore de personnages. Les gestes qui servent à figurer ces tailles et/ou ces formes dans l'espace de signation se composent :

30 1) d'une configuration de la main (ou des mains) indiquant une forme de base,
2) d'un mouvement et d'une orientation de la main (ou des mains) signifiant le déploiement de cette forme dans l'espace,
3) d'un emplacement de départ du déploiement qui peut être soit :
a) un endroit du corps du locuteur,
b) l'espace neutre situé devant lui,
c) un signe du lexique standard précédemment émis,
d) la main dominée[2] figurant une forme de base à partir de laquelle la forme décrite par la main dominante se déploie (et c'est le cas le plus fréquent).

31 Le mouvement de la ou des mains qui rend compte du déploiement – au sens spatial, non temporel – de la forme dans l'espace (s'amenuisant, se terminant en pointe, sinueuse, plate et de cette taille-là, etc.) est par définition non discret.

32 La configuration de départ de la forme à décrire est comme installée puis supportée par le regard du narrateur. Ensuite vient le déploiement proprement dit de la forme, selon un mouvement de la ou des mains. Ce mouvement est accompagné par le regard du narrateur, jusqu'à la fin du déploiement à valeur descriptive de la forme. Le rôle du regard est fondamental : il installe en quelque sorte le geste dans un ici, puis, le supportant, lui confère la valeur comme ça d'une taille ou d'une forme.

33 S'associant aux représentations gestuelles des formes, des expressions du visage du locuteur les complètent et les précisent en les qualifiant.

2.1.2. Transferts situationnels (TS)

34 Le locuteur vise à reproduire iconiquement dans l'espace situé devant lui des scènes qui figurent le déplacement spatial d'un actant par rapport à un locatif stable fonctionnant comme repère. La main dominée représente le locatif structurellement obligatoire, la main dominante figure l'action en cours d'accomplissement. La valeur objective comme ça des transferts de tailles et/ou de formes (TF), caractérise aussi les structures de transfert situationnel (TS) qui, de la même manière que les précédents sont installés dans l'espace puis supportés par le regard du locuteur. Celui-ci délivre un point de vue objectif, et la mimique qui anime son visage intervient, à l'occasion, durant l'exécution du mouvement de la main dominante, pour caractériser la nature aspectuelle du déplacement effectué.

2.1.3.Transferts personnels (TP)

35 Ces structures reproduisent, en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé, humain ou animal le plus fréquemment, mais ce peuvent être aussi des non-animés. Le narrateur

devient, pour ainsi dire, la personne dont il parle, jusqu'à, chez certains locuteurs, lui ressembler physiquement. Pour caractériser ces structures, les Sourds utilisent un signe de leur langue signifiant approximativement rôle ou prise de rôle.

36 À la différence des TS, spécialisés dans des déplacements et des rapports de localisation, les TP sont à même de véhiculer la totalité des procès. L'action, spécifique, n'est envisagée que dans le cours de son accomplissement. Contrairement à de nombreux linguistes, qui persistent à ranger ces formes linguistiques dans la pantomime, je maintiens qu'il convient de les intégrer dans les langues des signes pour au moins deux raisons. En premier lieu, des énoncés absurdes mais néanmoins dicibles en français comme le chocolat mange le garçon ne peuvent être traduits en LSF par les seuls signes et structures standard en raison de blocages sémantiques (non-animé = non agent) affectant certains verbes du lexique standard. Pour traduire un tel énoncé, le locuteur doit utiliser un transfert personnel et "devenir" le chocolat. De plus, les indices de changement d'actants transférés sont d'une telle finesse économique (fermeture des yeux, modification ultra-rapide de posture) qu'il n'y a aucun motif pour ne pas y voir des éléments linguistiques.

37 Les structures de TP, considérées en elles-mêmes, effacent le sujet de l'énonciation. Une histoire entière peut ainsi être racontée sans qu'émerge le point de vue du narrateur par rapport à ce qu'il dit. Lorsque le locuteur est investi dans un TP, et joue le rôle d'un personnage transféré, son regard est celui-là même du personnage en question, agent, patient ou bénéficiaire du procès de l'énoncé. Il ne doit évidemment pas croiser le regard de l'interlocuteur tant que la référentialisation n'est pas achevée, car en ce cas, le transfert cesserait. De même, ses expressions mimiques caractérisent soit l'état d'esprit du personnage transféré, soit la relation qui s'établit entre le personnage transféré et l'action qu'il accomplit.

2.1.4. Vers plus de complexité structurale et fonctionnelle

38 TS et TP peuvent se combiner et donner lieu à des doubles transferts (DT), structures plus complexes qui consistent soit à figurer le déplacement d'un personnage transféré par rapport à un locatif stable, soit celui d'un actant par rapport au personnage transféré, dont le corps est utilisé comme repère. Au niveau plus global des activités de récit, la narration va et vient entre les différents types de structures de transfert et suit normalement le cours linéaire des événements rapportés tels qu'ils se sont déroulés. Ce qui est donné à voir, dans le cadre du traitement narratif est assez semblable aux successions de plans caractéristiques du traitement narratif cinématographique et où les structures minimales linguistiques de la LSF auraient pour analogues : transferts de forme = gros plans avec balayage de la caméra, transferts situationnels = plans séquences, transferts personnels (et changements de rôles) = plans américains (et succession de plans sur les différents acteurs).

39 Les structures de grande iconicité, jusqu'aux formes utilisées, sont très semblables entre langues des signes. Ce sont elles que les Sourds de communautés linguistiques différentes utilisent pour communiquer entre eux lors de rencontres internationales fortuites ou programmées ; d'où le phénomène fascinant que, par delà la spécificité lexicale de chacune d'entre elles, la pratique d'une langue des signes permet d'établir rapidement un échange linguistique efficace avec quiconque en pratique une autre.

40 Un inventaire des procédés utilisés pour communiquer internationalement entre locuteurs sourds est en cours (cf. Monteillard, dans ce numéro), mais d'ores et déjà, on peut avancer que le processus qui consiste à aller du spécifique au générique par

accumulation de spécificités ou de propriétés particulières exprimées en grande iconicité est de loin le plus fréquent.

41 Une dernière remarque : la plupart des recherches menées sur les langues des signes en ont écrété leur dimension figurative en faisant l'impasse sur l'examen des stuctures de grande iconicité (en particulier, les transferts personnels). Quant aux structures de grande iconicité qui ont été jugées dignes d'intérêt (c'est globalement le cas des transferts situationnels), un mouvement général a consisté à les compresser dans des encadrements conceptuels pensés à partir des langues orales et pour elles sans trop se poser de questions : ainsi, les configurations de grande iconicité (locatifs ou agents du déplacement) ont-elles été assimilées à des classificateurs. Or, une réflexion sur la nature des visées en jeu dans les langues des signes fait clairement apparaître que ces éléments configurationnels ne peuvent être identifiés à des classificateurs : ce sont en fait des unités qui permettent de reprendre en grande iconicité des éléments thématiques énoncés en signes standard pour les intégrer, en focus, dans le cadre d'une visée iconicisatrice. À ce titre, ce ne sont donc pas des reprises d'objets ou de référents classés selon une propriété formelle mais une reprise de la forme référentielle perçue (et stylisée gestuellement) de l'objet thématisé en signe standard[3] (cf. plus loin).

2.2. La LSF hors visée iconicisatrice

42 L'autre branche de la bifurcation, hors visée iconicisatrice, a abouti à un accroissement considérable d'un lexique standard, ensemble d'unités significatives discrètes. Trois grandes données structurales la caractérisent (Cuxac, 2000), qui ne seront qu'évoquées, la connaissance de leur fonctionnement n'étant pas nécessaire à la compréhension de la partie qui va suivre. Il s'agit de :

43 – la compositionalité morphémique-iconique des signes standard, plus semblable à la compositionalité des idéogrammes du chinois écrit qu'à la compositionalité phonologique des unités significatives des langues orales ;
– la multilinéarité paramétrique (regard, mimique faciale, signes manuels, mouvements du corps et du visage) et la spécialisation sémantique de chacun de ces paramètres ;
– l'utilisation pertinente de l'espace pour construire des références actancielles, spatiales et temporelles.

44 Précisons, pour conclure, que ces caractéristiques structurales sont présentes et ont des valeurs signifiées similaires dans les différentes langues des signes étudiées à ce jour, qu'elles soient génétiquement apparentées ou non.

3. Visée iconicisatrice et activités langagières

45 On peut à présent revenir sur le caractère central des langues des signes en matière d'épistémologie de la linguistique. Pour illustrer mon propos, je prendrai trois exemples issus d'observations personnelles.

3.1. Relations discursives entre grande iconicité et signes standard

46 Voici une quinzaine d'années, alors que j'animais un groupe de recherches sur la LSF composé d'étudiants en linguistique et de participants sourds intéressés par la linguistique, l'un de ceux-ci avoua qu'il avait du mal à comprendre comment les entendants, parlant du carburateur d'une voiture pouvaient en avoir une représentation adéquate, faute de pouvoir la dire en la figurant linguistiquement dans un espace tridimensionnel. Puis il se lança dans une démonstration de ce à quoi cela pouvait au contraire donner lieu en langue des signes. Il fit le signe standard [VOITURE][4], puis en TP figura l'ouverture d'un capot, pointa à cet emplacement, fit le signe de [MOTEUR] suivi d'une succession de TF donnant à voir la forme générale d'un

moteur puis de ses principales composantes. Précédés des signes standard [AIR] et [ESSENCE], de nouveaux TF accompagnés de pointages furent réalisés, puis les signes standard [RÉSULTAT] [QUOI ?] [MÉLANGE] [AIR] [ESSENCE] puis, à nouveau, un transfert de forme permettant de figurer l'endroit du mélange. Il pointa cet endroit et épela avec la main dominante C A R B U R A T E U R, en maintenant fixe dans la position du TF sa main dominée. Ensuite, toujours au moyen de relais entre signes standard et TF en grande iconicité, il établit le lien entre la pédale d'accélération et le mouvement du mélange vers les cylindres. Le tout devait avoir duré entre deux et trois minutes.

47 N'étant pas préparé à cette question dérangeante, et encore sous le charme d'une représentation si limpide que, pour la première fois de mon existence, il me semblait avoir compris à quoi pouvait bien servir un carburateur, ma réponse ne fit que reformuler différemment le grand mystère que posait sa question. Même si, pour moi, aujourd'hui encore, le mystère reste entier, je ferais toutefois les remarques suivantes :

48 – L'activité langagière à laquelle nous avions assisté participait en fait d'un transfert de connaissance, connaissance que l'utilisation du mot carburateur ou du signe [CARBURATEUR] (s'il existe, et c'est sans doute le cas pour les sourds mécaniciens professionnels) sinon, comme dans cet exemple, de son épellation dactylologique C A R B U R A T E U R, n'impliquent pas. De ce fait, les conditions de possibilité d'un tel discours relevaient incontestablement d'un certain niveau d'expertise, niveau que l'ensemble des locuteurs sourds de la LSF n'ont pas nécessairement.

– Le rôle des informations présentées sur support bidimensionnel avec schémas, fléchages et légendes (sans parler de l'illustration à partir de l'objet réel) afin de faciliter l'accès à ce genre de représentations est indéniable et considérable. Cela fait partie des types de savoirs qui se montrent autant qu'ils se disent. D'ailleurs, pour revivifier mes souvenirs brumeux quant à la fonction d'un carburateur, je ne me suis pas privé d'avoir recours au schéma qui, dans le dictionnaire Larousse, accompagne la définition du mot carburateur.

– Il est probable, enfin, qu'un mécanicien professionnel entendant et bon pédagogue ne manquera pas, en l'absence de tout support bi ou tridimensionnel à ses côtés, d'illustrer ses propos au moyen d'une gestuelle co-verbale. Toutefois, ces illustrations complémentaires ne peuvent prétendre, loin s'en faut, à une efficacité et une précision de la même qualité que ce que l'on peut avoir sous les yeux en LSF.

49 Quoiqu'il en soit, il importe de signaler qu'une telle séquence est en partie redevable d'une analyse classique de discours : en effet, comme on vient de le voir, il y a un partage flagrant de fonctionnalité discursive entre les éléments standard et les éléments de grande iconicité (les transferts). Les premiers sont, par rapport aux seconds, en position d'introducteurs de thème : [VOITURE] et [MOTEUR] délimitent le champ thématique dont il va être question et par rapport auquel l'information nouvelle, en position de focus, de rhème ou de commentaire, celle qui concerne un savoir non encore partagé et à construire, va se réaliser au moyen de structures de grande iconicité. Cela est en fait très général. Il en va de même dans les activités narratives où les signes standard interviennent comme voie d'annonce du thème narratif, les éléments hautement iconiques apportant par la suite les informations spécifiques à ce récit particulier. Précisons qu'il s'agit avant tout d'une tendance, sans caractère systématique. J'ai de nombreux exemples où le narrateur se passe de l'apport des signes standard : ainsi les héros d'une des histoires sont deux chiens, sans que le signe standard [CHIEN] (introducteur potentiel du thème) ait été émis. Dans une autre

histoire, qui se déroule à la campagne, le narrateur figure en grande iconicité une grande étendue plate (comme ça) qui s'avérera, par déduction, au fur et à mesure de la construction de l'histoire, représenter la rase campagne. On pourrait même dire qu'une narration est particulièrement appréciée par un public sourd, lorsque le narrateur écrête au maximum la présence de signes standard.

50 Il serait donc plus juste de présenter les choses ainsi : si dans une activité pédagogique descriptive ou dans une narration, il est nécessaire de thématiser explicitement, ce rôle sera plutôt dévolu aux signes standard. Précisons toutefois que la présentation iconique des deux chiens fonctionne elle aussi comme thème, mais un thème qui aurait la particularité d'être déjà spécifié : dans ce que j'ai à vous dire il s'agira d'un (chien) comme ça, où chien n'est pas explicité. Un peu de la même manière que, voyant une photographie ou visionnant un film, je n'ai pas besoin de passer par une étape préalable me thématisant qu'il est question de chien avant toute caractérisation spécifique, mon savoir qu'il s'agit bien d'un chien comme ça étant, en fait, insécable.

51 On voit donc bien par cet exemple tout l'intérêt qu'il y a de mener de front une analyse linguistique de haut niveau (discursif) en la couplant avec une réflexion sémiologique plus globale. On retrouve en effet des problématiques à la fois langagières (on est bien dans le dire, d'où une possible analyse en thème-focus) et, compte tenu de ce que permet la modalité, extralangagières (la dimension du montrer qui relève d'une sémiologie plus générale incluant la figurabilité et qui excède une analyse en thème-focus). D'autre part, il convient d'éviter aussi toute systématisation quant à l'assignation de rôles fonctionnels aux structures.

52 En fait ce sont bien les genres discursifs et autres jeux de langage qui surdéterminent la structure et le va et vient grande iconicité/standard (voir Sallandre, dans ce numéro) : ainsi, dans le cadre d'activités métalinguistiques d'acquisition dialogues adulte-enfant, où l'adulte introduit un signe standard supposé non connu de l'enfant, ou bien dans les interactions entre locuteurs de langues des signes différentes, où le savoir linguistique non-partagé concerne pour l'essentiel les signes standard de l'autre langue, ce sont bien les structures de transfert hautement iconiques qui fonctionnent comme thème (savoir partagé d'origine perceptive), permettant de faire comprendre le sens des signes standard, en position de focus (Cuxac, 2000).

3.2. La LSF, outil pédagogique d'exception

53 Le second exemple est issu d'observations effectuées dans le cadre de Classes Villette dans lesquelles un animateur sourd de la Cité des Sciences et de l'Industrie assure l'enseignement de contenus spécifiques à de jeunes élèves sourds d'une dizaine d'années. En l'occurrence, une matinée était consacrée au système solaire, en particulier à la relation spatio-temporelle terre-soleil. L'animateur présente en LSF, d'abord au moyen de TS, le complexe double mouvement de rotation de la terre autour d'elle-même et autour du soleil. Bien sûr, ni la différence de taille entre le soleil et la terre, ni la distance qui les sépare ne sont représentées gestuellement dans les proportions exactes, mais un tableau du système solaire affiché au mur permet aux élèves de retrouver les bonnes proportions.

54 L'important est bien que la nature visuelle, gestuelle et quadridimensionnelle de la LSF a permis aux élèves d'accéder instantanément à la complexité du mouvement. Mieux, l'animateur explique l'inclinaison de l'axe des pôles et propose une nouvelle représentation de la rotation en tenant compte de ce fait. Cela lui permet, après visualisation au moyen d'une succession de TF et de TS, d'expliquer l'existence de

saisons, à l'exception des régions équatoriales, la durée inégale des jours et des nuits en hiver et en été sous nos latitudes, ainsi que la durée de la nuit ou du jour polaire. Enfin, après avoir signalé que la terre mettait 365 jours pour tourner autour du soleil, il se permet le luxe d'aborder la raison des années bissextiles. Les élèves ne la connaissant pas, il représente à nouveau en TS la rotation de la terre autour du soleil, place un "fanion borne" (main dominée), repère d'un nouveau TS, comme point de départ et d'arrivée du cycle annuel, le mouvement de rotation de la terre sur elle-même et la progression de son trajet par rapport au "fanion borne" étant réalisés par la main dominante.

55 Après avoir dit (en signes standard) que 365 rotations avaient été effectuées, il visualise en TS que cela ne suffit pas pour rejoindre la borne et, « devenant » la terre en TP, tourne autour de lui-même, son corps rejoignant la borne en double transfert après un quart de tour (séquence accompagnée d'une mimique faciale d'« étonnement de la terre » face à un phénomène non attendu). Plusieurs versions similaires à quelques variantes près, sont effectuées, puis l'animateur conclut en disant, en signes standard, que la terre mettant 365 jours pour tourner autour du soleil, il a été décidé par convention de rattraper une journée tous les quatre ans. En fin de matinée, l'animateur vérifie que les élèves ont bien intégré et assimilé ces nouveaux savoirs. Les réponses des élèves, notamment leurs reprises des énoncés du maître en grande iconicité, attestent que tout a bien été acquis.

56 Cet exemple, qui relève encore d'une action pédagogique à transfert de connaissances, montre que les langues des signes sont des outils exceptionnels – comparativement à une langue orale sans accompagnement d'une gestuelle co-verbale – pour transmettre, dans le cadre d'activités langagières pédagogiques, des savoirs relatifs à des domaines comme la géométrie plane, géométrie dans l'espace, sciences de la terre, astronomie, biologie, anatomie, chimie. Et il en est de même des activités descriptives (description de lieux, plans de villes), narratives (tous récits de fiction, contes) et ludiques telles que les comptines (voir Blondel, dans ce numéro).

3.3. Découpage en séquences d'un récit en LSF

57 Le troisième exemple est un ensemble de séquences (numérotées ici de 1a à 14b) extraites d'un récit.

58 – Le narrateur effectue le signe standard [PISCINE] (1 a) qu'il reprend et spatialise des deux mains en TF (1 b). Puis il réalise le signe standard [HOMME] (2 a), repris instantanément en TP (l'homme marche en « roulant des mécaniques ») (2 b).

– Vient ensuite un TS : personnage marchant (main dominante) le long du TF spatialisé précédemment en locatif de TS (main dominée) (3 a). Rotation dans l'axe horizontal de la main dominée qui permet de changer l'angle sous lequel est vue la piscine (la largeur et non plus la longueur face au locuteur), du même coup l'homme continue sa marche en étant vu de dos et non plus de profil (3 b).

– À l'emplacement du locatif de TS, au moyen de la main dominée, est réalisé un TF (configuration de la main dominée en V vers le haut), figurant une forme à deux barres parallèles et montantes (les deux montants d'une échelle) (4).

– En TS, reprise de l'homme qui marche (main dominante) devant le TF précédent, repris en locatif (5). Puis la main dominante monte – en marchant – le long du locatif (6).

– Passage en TP : simulation de l'action de monter à une échelle en empoignant successivement les barreaux avec les deux mains (7 a). Le TP se termine avec l'esquisse

de se hisser (7 b).
– Passage en TS : la main dominée en locatif spatialisé en haut du TF précédent figure une forme longue, plate et rectangulaire (configuration index-majeur tendus et joints, paume vers le sol), la main dominante (configuration 'V'vers le bas) représente le même personnage (mémorisation spatiale), qui marche sur la configuration de la main dominée (8 a), et qui s'arrête à son extrémité (8 b). La main dominante s'élève en TS par rapport à la main dominée (8 c), retombe sur l'extrémité de la configuration de la main dominée (avec en outre représentation de l'élasticité de celle-ci) (8 d), et s'élève à nouveau (8 e).
– Puis, très rapide passage en TP simulant le redressement de la partie haute du corps (comme une élévation), les deux mains se rejoignant au dessus de la tête (geste du plongeur) (9).
– Reprise du TS à locatif mémorisé spatialement (le plongeoir), la main dominante s'élevant au dessus de la main dominée puis descendant (10).
– Nouveau TS où la main dominée, plus bas, figure un surface plate non solide (configuration main plate, doigts écartés) vers laquelle descend la main dominante (11).
– TF très rapide figurant à l'endroit du contact entre les deux mains une explosion désordonnée de petites formes (mimique yeux plissés, et bruits d'explosion pf pf pf) (12).
– Reprise du TS, la main dominante, sous le locatif, remonte avec agitation de l'index et du majeur (13).
– Enfin, au moment où la main dominante va atteindre le niveau de la main dominée, passage en DT, les deux mains au-dessus du visage figurent une surface plate non solide (configuration '5', agitation des doigts) (14 a), la partie haute du corps du personnage transféré se redresse, les mains en même temps (locatif de DT) descendent et viennent se positionner au niveau des épaules du personnage, qui manifeste une expression de satisfaction (mimique faciale) (14 b).

59 La séquence du plongeon, contrairement à ce que sa description ci-dessus pourrait induire, n'a demandé que quelques secondes (vingt tout au plus) pour être réalisée, à peine le double du temps qu'il faut pour dire : « à la piscine, y a un type qui roulait des mécaniques qui a sauté du plongeoir ; c'est vrai que c'était un beau plongeon, mais alors qu'est-ce qu'il frimait ».

60 On aura remarqué que la traduction en français ne nous dit rien de la nature du plongeon, de la manière propre de frimer du plongeur (ce que l'on disait plus haut à propos du comme ça), et qu'il existe un air de famille indéniable avec les techniques de narrations filmiques, notamment en ce qui concerne le découpage en plans successifs. Il est possible que le cinéma ait influencé les stratégies narratives des locuteurs sourds ; mais cela est à tempérer dans la mesure où les recherches sur les LS des sourds isolés ou des petites communautés de sourds où les locuteurs n'ont pas cette culture cinématographique ou télévisuelle donnent lieu, en moins économique toutefois, à des types de découpage et structurations similaires (succession de TF, de TS, de TP et de doubles transferts).

61 Facilement accessible à la compréhension (des non-locuteurs de la LSF en ont une interprétation immédiate et cohérente), cette séquence est très délicate à réaliser au niveau de sa cohésion/cohérence par des locuteurs non natifs (par exemple des entendants, même s'ils pratiquent correctement la LSF). Les difficultés principales résident :

62 – dans la fluidité du découpage et le caractère évident de l'enchaînement des structures (l'impression que l'on ne pourrait pas mieux faire ou que l'on ne pourrait pas faire autrement),
– dans la présence des zones de transition d'une structure à l'autre : ainsi entre le TP monter à l'échelle et le TS du plongeur marchant sur le plongeoir, il y a eu le bref TP du plongeur se hissant (indiquant la fin de la montée et préparant sans cassure le TS suivant). Il en va de même du bref TP entre la prise d'élan du plongeur en TS et le saut proprement dit en TS lui aussi, et enfin de la conclusion en DT, qui repersonnalise la remontée en surface exprimée jusque là en TS.
– dans la cohésion gestuelle d'une grande économie qui consiste à changer le point de vue en cours de réalisation d'une même structure : la piscine vue dans sa longueur, suite à une rotation continue du poignet de la main dominée vient à être figurée dans sa largeur. Cela évite d'avoir à effectuer des réalisations articulatoires difficiles pour rendre compte, par la main dominante, du déplacement du plongeur. Cela permet aussi d'introduire en TF le plongeoir et de figurer la montée en TS avec une non moins grande facilité articulatoire. Peu de locuteurs entendants signant bien auraient eu recours à un tel procédé. En effet, chez ceux-ci, après vérification, le mouvement tournant autour de la piscine est rendu en continuité sans rotation de la main dominée, entraînant une difficile rotation du poignet de la main dominante, qui rend par la suite presque impossible la réalisation de la montée à l'échelle en TS. D'où chez ces locuteurs, la nécessité d'un changement de point de vue (le plongeoir en TF) puis la montée en TS, facilitation articulatoire oblige, mais en rupture avec la séquence précédente.

63 On aura reconnu le mouvement même d'une caméra dans ce qu'elle nous donne à voir (le terme donner à voir eu égard à la stucturation des conduites de récit en langue des signes est plus adéquat que le terme montrer). La comparaison avec le cinéma ne s'arrête pas là : la possibilité de montrer tout en disant en LSF a donné lieu à des stratégies narratives culturelles propres au monde des sourds, se caractérisant par une abondance de scripts et des procès fortement intra-séquencés d'une granularité fine. Elles évoquent plus des mouvements de caméra, des changements d'angles ou de distance de prises de vue que les mouvements intra et inter-phrastiques propres à l'écrit.

4. Les langues des signes : des analyseurs épistémologiques...

64 Faisant retour au paysage épistémologique émergent évoqué au début de cet article, je défendrai alors l'idée que les langues des signes et la surdité de naissance sont en position d'analyseurs centraux tout d'abord :

4. 1... de la faculté de langage,4.1.1. Par rapport aux langues orales

65 Plusieurs raisons me font dire que les langues des signes sont des objets cognitifs qui se prêtent mieux que les langues orales à une modélisation linguistique de la faculté de langage. Compte tenu qu'il fait partie des dispositions humaines de pouvoir représenter – figurer – sur des supports bidimensionnels ou tridimensionnels des personnages, des scènes, des schémas d'actance, des événements, rien ne permet d'exclure a priori cette aptitude à représenter ce qui est caractéristique du langage humain, si ce ne sont des considérations pragmatiques.

66 Or le support quadridimensionnel qu'offre le canal visuel-gestuel permet pragmatiquement à ces représentations de se dire en en maintenant la figurabilité. Un étiquetage cognitivo-sémantique est alors suffisant pour rendre compte de cette mise

en forme. C'est ce que révèle la description des structures de grande iconicité où les primitives sont :

67 – les configurations de la main en tant que constants forme-sens,
– le mouvement figurant le déploiement non temporel d'une forme dans l'espace, ou temporel d'un déplacement par rapport à un repère fixe (localisation mutuelle des deux mains).

68 Avec les langues orales, dans la mesure où ces deux domaines de représentation – dire (univers du verbal) et figurer (univers de l'imagerie) – ne sont pas mutuellement étanches (sinon on ne voit pas comment il serait possible de commenter verbalement une série de dessins), l'utilisation du support unidimensionnel qu'offre le canal audio-oral ne permet pas – ou en tout cas très peu – à ces représentations d'être dites en en maintenant la figurabilité. Dire ces représentations – les traduire serait plus juste – nécessite un ensemble de mises en forme intervenant à des niveaux différents : il en résulte cependant, sauf accompagnements co-verbaux, une perte de leur dimension figurative. Et la non-iconicité, le caractère discret des unités minimales, la quasi-impossibilité de montrer ou d'illustrer tout en disant, sont autant d'indices d'une déperdition par rapport aux possibilités langagières offertes par le canal visuel-gestuel.

69 Une théorie des propriétés formelles des langues orales, quel que soit leur statut cognitif, se limiterait alors à mesurer cet effet de modalité ; et vouloir réduire le langage et plier les langues des signes aux structures formelles des langues orales reviendrait, mutatis mutandis, à vouloir définir les propriétés générales du triangle à partir des propriétés formelles spécifiques du triangle équilatéral. J'illustrerai mon point de vue à l'aide de quelques exemples :

70 – Je ne nie pas qu'il y ait des points communs entre les configurations manuelles utilisées en grande iconicité – attestées dans toutes les langues des signes étudiées à ce jour – et les classificateurs des langues orales (ne serait-ce que leur valeur de reprise), mais appliquer purement et simplement le terme de classificateur aux langues des signes fait perdre de vue la dynamique propre à ces langues qui consiste à reprendre des éléments thématisés du lexique standard pour les intégrer en tant que formes dans une visée illustrative (comme ça et je montre en disant). La démarche inverse, partant des langues des signes, permet d'envisager la présence de certains classificateurs dans les langues orales – tout au moins ceux qui, comme en birman, catégorisent les référents selon leur forme ou leur taille -, comme des traces d'opérations cognitives à visée similaire qui, en raison de la nature du canal, ne sont pas reproductibles iconiquement en langue.
– En fonction de la quadridimensionnalité des langues des signes, on pourrait s'attendre à un nombre considérable de résolutions formelles attestées. En fait, il n'en est rien : les résolutions formelles qui sont effectivement attestées sont peu nombreuses et, de plus, sont souvent les mêmes d'une langue des signes à l'autre, sans qu'il y ait de liens de parenté entre elles. Ainsi, à un niveau supra-lexical, même dans les cas où la dimension figurative n'est pas activée, lorsqu'il s'agit d'un dire sans intention illustrative, un étiquetage sémantique des relations où la distinction sémantique-syntaxe se trouve, en quelque sorte, neutralisée, est suffisant pour rendre compte de la structure formelle de la LSF. J'ai ainsi montré que les oppositions syntaxiques ergatif/accusatif, actif/passif, de même que la notion de sujet (ou d'objet) syntaxique, n'avaient pas de pertinence à être posées en LSF (Cuxac, 2000). Tout cela incite à penser que ces structures communes à l'ensemble des langues des signes sont

plus proches des primitives d'interface cognitivo-sémantique que les structures formelles des langues orales qui, en raison d'un fragile équilibre dû à l'unidimensionnalité du canal nécessitent en diachronie, des lissages économiques incessants[5].

– C'est encore vrai au niveau infra-lexical, pour les unités minimales entrant dans la composition des signes standard des différentes langues des signes considérées, abusivement selon mon point de vue, comme des équivalents stricts de phonèmes. Ainsi, le paradigme des configurations des mains attestées dans les différentes langues des signes est-il fortement semblable d'une langue des signes à l'autre. Certes, les éléments sublexicaux les plus facilement réalisables articulatoirement sont aussi ceux dont la saillance perceptive est maximale. Mais cela est insuffisamment convainquant pour rendre compte de tant de similitudes "phonétiques" entre langues des signes. En fait, l'assimilation stricte de ces éléments sublexicaux aux phonèmes des langues orales ou à des matrices de traits distinctifs a pour effet de les vider de leur indéniable valeur morphémique iconique. La présence de tels constants iconiques forme-sens au sein du lexique standardisé expliquerait la raison pour laquelle les mêmes éléments se retrouvent à peu de choses près dans les différentes langues des signes et pourquoi ils sont peu sensibles à des changements diachroniques d'ordre "phonétique". Par voie de conséquence, une telle analyse (Cuxac, 2000) remet en question l'universalité d'une seconde articulation à caractère nécessairement "phonologique". Imputable à un fort effet de canal et perdant par là même son assignation d'universel langagier, la compositionnalité phonologique peut du même coup faire l'objet de nuances théoriquement recevables en ce qui concerne les langues orales (par exemple, Lüdtke 1969 et Cao 1985, quant à la minimalité structurale de segments purement signifiants excédant la dimension des phonèmes, Arapu 1983, quant à l'existence de schémas morphodynamiques consonantiques structurant le lexique).

71 Comparativement aux domaines de la communication non-verbale, de la sémiologie du geste et de l'image, d'une phonétique de la gestuelle co-verbale, il y a le fait qu'en raison de la surdité on a affaire à des traitements et des résolutions langagiers optimaux – je réfute le terme de surcompensation – tant en matière de production, comme les exemples traités précédemment en témoignent, qu'en matière de réception.

4.1.2. Par rapport à la problématique de la communication non-verbale

72 Si les langues des signes sont à présent des objets incontournables pour s'interroger sur le statut à accorder à la gestuelle conversationnelle (par exemple, Singleton, Goldin-Meadow & McNeill, 1995), leur prise en compte a d'autre part fait émerger des questionnnements épistémiques totalement neufs. Ainsi, les expressions d'émotions, lorsqu'elles caractérisent l'état d'esprit du sujet énonciateur d'une langue orale, sont, selon une vieille tradition, rejetées hors analyse linguistique. En langue des signes, lorsqu'un narrateur sourd raconte une histoire et qu'il « devient » tour à tour, en utilisant les structures de transfert personnel, les différents protagonistes de cette histoire, il « dira » l'état d'esprit de ceux-ci, il « parlera », s'il le veut bien, de leurs émotions, en « convoquant », sur son propre visage, des éléments retenus parmi le paradigme de ses propres expressions faciales. Le fait qu'elles puissent varier en qualité comme en quantité d'un individu à l'autre n'est pas différent de celui du maniement inégal des phrases complexes en français oral, ou de la connaissance inégale, elle aussi, d'un stock lexical chez deux natifs francophones.

73 Nul doute que ces expressions du visage, lorsqu'elles caractérisent l'état d'esprit du personnage transféré, s'appliquant sémantiquement aux éléments verbaux du récit, commutables à l'intérieur d'un paradigme, et s'inscrivant donc dans la perspective structurale des deux axes, sont bien, de ce fait, des éléments linguistiques (ils peuvent avoir un statut équivalant, selon le contexte, aux adjectifs ou aux compléments de manière en français).

74 N'est-il pas alors paradoxal que, lorsque ces mêmes éléments formels interviennent dans une situation dialogique et manifestent l'état d'esprit des partenaires de l'interaction, ils se voient relégués dans le non linguistique ? Comme pour le statut de la gestuelle conversationnelle, proposer une réponse n'entre pas dans les objectifs de cet article ; il s'agissait en premier lieu de montrer que l'avènement des langues des signes dans le champ de la linguistique générale a permis de renouveler la problématique des frontières entre verbal et non-verbal.

4.2... de la sémiogénèse des langues

75 Relativement à la sémiogénèse du langage (le cas des personnes sourdes vivant en milieu entendant) et des langues (les micro-communautés sourdes inventant des proto-langues gestuelles), les langues des signes, à la différence des langues orales, constituent bien des observables synchroniques (ce que ne sont plus les créoles) et, de ce fait, permettent de tester empiriquement les hypothèses d'un ancrage perceptif du langage et de la centralité des métaphorisations conceptuelles.

4.3... et de la cognition

76 Relayant les travaux en psychologie cognitive sur la fonction d'imagerie, les études sur les langues des signes invalident l'hypothèse du verbal comme lieu exclusif de l'interprétation sémantique. La modalité visuo-gestuelle permet d'intégrer ces représentations imageantes dans la langue ; susceptibles d'être décrites structuralement, elles sont elles-mêmes verbales et, par là-même, font douter de l'intérêt épistémique de la distinction si nette opérée par la linguistique structurale à partir des langues orales, entre verbal et non verbal. Et, comme ces représentations font pleinement partie, en langue des signes, de la matière énoncée, on ne peut plus non plus les considérer comme des options simplement illustratives au service d'un univers verbal seul à avoir une dimension sémantique et interprétative.

77 Notons que cela ne permet pas de trancher entre 2 hypothèses :

78 – le double codage (Paivio, 1986), postulant deux voies représentationnelles (verbale, séquentielle, temporelle, discrète, digitale, non-iconique versus imagée, simultanée, spatiale, continue, analogique, iconique, pouvant coïncider point par point avec la perception visuelle) considérées comme deux lieux cognitifs distincts – toutefois interconnectés – où s'élabore la signification,

– les conceptions propositionnelles d'un lieu amodal et abstrait, où se construirait le sens à partir du verbal et/ou de l'imagerie, simples supports des représentations (cf. Denis, 1989).

79 Mais il se peut aussi que cela ne soit pas une bonne manière de poser le problème, ou plutôt que le problème s'est posé ainsi par la nature même des expérimentations qui l'ont fait naître. Poser la question des liens potentiels entre types de représentations à partir des langues des signes ouvre à plus de complexité, dans la mesure où les observations portent sur une pragmatique interactionnelle, et pas seulement sur des objets ou des activités partiels dont les données sont recueillies artificiellement en

laboratoire. On pourrait ainsi parler d'une fonction langagière se fondant dans l'interaction, très intégrative en ce sens qu'elle distribuerait, en les articulant, différents univers représentationnels en fonction de jeux de langage (Wittgenstein, 1961) d'une remarquable diversité.

80 La linguistique, en étudiant ces va-et-vient à travers les jeux de langage qui les motivent dans le vif de discours en train de se construire, c'est à dire en portant la recherche non plus sur des représentations idéalisées mais sur des façons de représenter, retrouverait par là même une place de premier plan parmi l'ensemble des sciences cognitives.

81 On pourra certes mettre en doute la représentativité et donc la validité d'un modèle cognitif construit à partir d'objets linguistiques qui ne concernent directement qu'un millième de la population mondiale. Songeons toutefois à la piètre connaissance que nous aurions de l'appareil psychique humain si nous avions limité nos observations et nos investigations aux états de pleine conscience des gens dits raisonnables.

BIBLIOGRAPHIE

ARAPU, D. 1983.Un constant forme-sens : à partir de « couper » en arabe.In A.Cartier (ed.), Typologie linguistique, 33-62.Journée d'études n° 5, UFR de Linguistique Générale et appliquée, Université René Descartes, Paris.

BLONDEL, M. & L. TULLER 2000. Les langues des signes. Recherches Linguistiques de Vincennes, n° 29.

CALBRIS, G. & L. PORCHER 1989. Geste et communication. Hatier, Paris.

CAO, X. H. 1985.Phonologie et linéarité : réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine.SELAF, Paris.

COSNIER, J. & A. BROSSARD 1984. La communication non-verbale. Delachaux & Niestlé, Lausanne.

CUXAC, C. 1985. Esquisse d'une typologie des langues des signes. In C. Cuxac (ed.), Autour de la Langue des Signes, 35-60. Journées d'Études n° 10, UFR de Linguistique Générale et Appliquée, Université René Descartes.

CUXAC, C. 1996. Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes, Thèse de Doctorat d'État, Université Paris V.

CUXAC, C. 2000. La langue des signes française (LSF) ; les voies de l'iconicité, Faits de Langues 15/16, Ophrys, Paris.

DENIS, M. 1989. Image et cognition. PUF, Paris.

DESCLES, J. P. 1991. La prédication opérée par les langues ou à propos de l'interaction entre langage et perception. In Langages n° 103, 83-96.

FONAGY, I. 1983. La Vive voix. Payot, Paris.

GUAÏTELLA, I. 1991. Rythme et parole. Comparaison critique de la lecture oralisée et de la parole spontanée. Thèse de Doctorat, Université de Provence.

GOLDIN-MEADOW, S. 1991. When does gesture become language ? A study of gesture used as a primary communication system by deaf children of hearing parents. In Gibson & Ingold (eds.), Tools, Language and Cognition in Human Evolution, 63-85. Cambridge University Press, Cambridge, Mass.

GROUPE m 1992. Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image. Ed. du Seuil, Paris.

HAIMAN, J. 1985. Iconicity in Syntax. John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia.

KLIMA, E. & U. BELLUGI 1979. The Signs of Language. Harvard University Press, Cambridge, Mass.

KOSSLYN, S. M. 1980. Image and Mind. Harvard University Press, Cambridge, Mass.

LAKOFF, G. 1997. Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique. In C. Fuchs & S. Robert (eds.), Diversité des langues et représentations cognitives, 165-181. Ophrys, Paris.

LAKOFF, G. & M. JOHNSON 1985. Les métaphores dans la vie quotidienne, Éditions de Minuit, Paris.

LANGACKER, R. 1987. Foundations of cognitive grammar, vol. 1, Stanford University Press.

LANGACKER, R. 1991. Foundations of cognitive grammar, vol. 2, Stanford University Press.

LÜDTKE, H. 1969. Die Alphabet Schrift und das Problem der Lautsegmentierung.Phonetica n° 20, 147-176.

OLERON, P. 1983. Le langage gestuel des sourds est-il une langue ? In Rééducation Orthophonique n° 21, 409-429.

PAIVIO, A. 1986. Mental Representations : A Dual Coding Approach. Oxford University Press, New York.

PETITOT, J. 1985. Morphogenèse du sens. PUF, Paris.

PETITOT, J. 1991, Syntaxe, topologie et grammaire cognitive. In Langages n° 103, 97-128.

PLATON, [1950]. Cratyle. In Œuvres complètes, vol. 1, 613-691. Bibliothèque de la Pléiade, Paris.

ROSCH, E. 1978. Principles of Categorization. In E. Rosch & B. B. Lloyd (eds.) Cognition and Categorization, 27-47. Erlbaum, Hillsdale.

SEILER, H. 1983. Possession as an operational dimension of language. Gunter Narr Verlag, Tübingen.

SINGLETON J. L., GOLDIN-MEADOW, S. & D. MCNEILL 1995. The cataclysmic break between gesticulation and sign : evidence against a unified continuum of gestural communication.In K.Emmorey & J.S.Reilly (eds.), Language, gesture and space, 287-311.Erlbaum, Hillsdale.

SOUZA-FUSELLIER, I. 1999. Quand les gestes deviennent une proto-langue. Mémoire de DEA en Sciences du Langage, Université Paris VIII.

STOKOE, W. C. 1960. Sign language structure : an outline of the visual communication systems of the American Deaf. Occasionnal Papers n° 8, University of Buffalo.

STOKOE, W. C., CASTERLINE, D. & C. G. CRONEBERG 1965. A dictionary of ASL based on linguistic principles. Gallaudet College Press, Washington D. C.

TALMY, L. 1983. How Language Structures Space. In H. Pick & L. Acredolo (eds.), Spatial Orientation : Theory, Research, and Application, 225-282. Plenum Press, New-York.

THOM, R. 1972. Stabilité structurelle et morphogenèse. Ediscience, Paris.

THOM, R. 1980. Sur la typologie des langues naturelles : essai d'interprétation psycholinguistique. In Modèles mathématiques de la morphogenèse, 243-259. C. Bourgois, Paris.

WILDGEN, W. 1982. Catastrophe theoretic semantics. John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.

WITTGENSTEIN, L. 1961. Investigations philosophiques. Gallimard, Paris.

YAU, S.-C. 1992. Création gestuelle et début du langage — Création de langues gestuelles chez les sourds isolés. Langages Croisés, Hong-Kong.

NOTES

1. Le rejet de la conception formaliste assimilatrice est aussi massif en Grande Bretagne. Toutefois, il se légitime plutôt dans des positionnements sociolinguistiques, à la différence de la France, où l'opérateur critique est principalement l'iconicité.
2. On appelle main dominée (ou main non rectrice) la main gauche d'un locuteur droitier ou la main droite d'un locuteur gaucher. À l'inverse, la main dominante (ou rectrice) est la main droite d'un droitier ou la main gauche d'un gaucher. En visée iconicisatrice, on verra que chacune des deux mains assume souvent des rôles sémantiques différents. En ce qui concerne la réalisation du vocabulaire standard, les choses sont plus simples : 1) les signes qui se réalisent avec une seule main sont, dans la plupart des cas, le fait de la main dominante ; 2) dans le cas des signes à deux mains, lorsque l'une effectue un mouvement et que l'autre reste immobile, le mouvement est le fait de la main dominante. On notera qu'il existe une petite minorité de locuteurs ambidextres, pouvant changer alternativement de main dominante.
3. Des chercheurs britanniques ont créé à leur propos le terme de *proform* beaucoup plus en adéquation avec leur rôle fonctionnel que le terme classificateur.
4. Les mots en majuscules et entre crochets, par convention de notation internationale, renvoient aux éléments lexicaux d'une langue des signes particulière. On utilise pour ce faire un mot de la langue écrite dominante dont la signification est proche de celle de l'élément en question. Pour les personnes ignorant la LSF, ce procédé ne permet donc pas d'accéder à une représentation de la forme signifiante de son lexique.
5. Un collègue mathématicien m'ayant dit que l'ajout d'une ou plusieurs dimensions contribuait souvent à faciliter la résolution de problèmes, il m'est venu à l'esprit la comparaison suivante : vouloir intégrer les structures formelles des langues des signes dans le moule formel des langues orales serait un peu comme si, à l'heure actuelle, et malgré l'existence de l'avion, on persistait à faire entrer tout problème de déplacement fonctionnel d'un point à un autre dans le cadre structural de la géométrie plane (avec ses ponts, ses tunnels, ses lacets...).

RÉSUMÉS

Plusieurs raisons sont avancées dans cet article pour défendre l'hypothèse que les langues des signes sont des objets linguistiques du plus haut intérêt pour appréhender et modéliser la faculté de langage :1) Ce sont des langues qui disent mais aussi qui peuvent dire et montrer en même temps : leur couverture langagière est donc plus vaste que celle des langues orales.2) La nature quadridimensionnelle du canal visuo-gestuel donne lieu à une grande stabilité économique des structures des langues des signes. Celles-ci étant moins sujettes à des remaniements diachroniques que les structures des langues orales, elles se ressemblent beaucoup d'une langue des signes à l'autre et, pour les plus stables d'entre elles, pourraient bien avoir le statut de primitives d'interface cognitivo-sémantique directement observables.3) Enfin, eu égard à la problématique des sourds isolés et des micro-communautés de sourds, la constitution sémiogénétique des langues des signes est un phénomène que l'on peut étudier actuellement en synchronie comme en diachronie.

This article gives three sets of reasons why sign languages (SL) represent crucial evidence for understanding the language capacity :1) SLs not only 'say' but simultaneously 'show' : their linguistic 'spread' is therefore greater than oral languages (OLs).2) The quadridimensional nature of SLs' audio-visual channel gives them a remarkable stability. As they are less subject to diachronic change than OLs, they show striking similarities between each other. The most stable SLs can even be considered as a platform of observation for the cognitive-semantic interface.3) The existence of isolates and of micro-communities of deaf persons allows both the synchronic and diachronic analysis of organisation of SLs.

INDEX

Mots-clés : sémiogenèse des langues, iconicité, imagerie, langues des signes
Keywords : semiogenesis of language, iconicity, imagery, sign languages

AUTEUR

CHRISTIAN CUXAC

Université Paris VIII